Pour un système d'éducation postsecondaire à la hauteur de nos ambitions

Dans le cadre du prochain Conseil général du Parti libéral du Québec, la Commission-Jeunesse a l'intention d'apporter les résolutions qui suivent. Il est important de noter que ces dernières ont été adoptées antérieurement suite aux débats ayant eu lieu lors du Congrès-jeunes 2008. Prouvant une fois de plus que la Commission-Jeunesse se trouve à l'avant-garde du débat public, nous incitons maintenant le gouvernement du Québec à s'engager plus fermement dans la voie d'une hausse du financement des universités. Afin de se donner les moyens de ses ambitions, le Québec se doit d'offrir à ses jeunes l'excellence, l'équité, l'accessibilité et l'efficacité qui caractérisent le meilleur des différents systèmes d'éducation postsecondaire du monde.

Dans l'optique d'assurer l'excellence de notre système d'éducation postsecondaire, la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec propose au gouvernement du Parti libéral du Québec de :

- ***Augmenter substantiellement les frais de scolarité afin d'assurer aux universités québécoises un financement qui leur permettent de briller parmi les meilleures au monde;***
- ***Encourager les universités reconnaître mutuellement leurs programmes de formation;***
- ***Encourager les universités à se spécialiser dans les formations qu'elles offrent dans un esprit particulier de complémentarité;***
- ***Travailler en partenariat avec différentes entreprises le cadre du financement et développement d'infrastructures universitaires.***

Dans l'optique d'assurer l'équité dans le mode de financement de notre système d'éducation postsecondaire, la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec propose au gouvernement du Parti libéral du Québec de :

- ***Fixer la participation financière de l'ensemble des étudiants du réseau universitaire à une proportion fixe de l'investissement du gouvernement dans le réseau universitaire suite au rattrapage mentionné ci-haut;***
- ***Étudier les modalités qui permettraient aux universités de différencier les frais de scolarité pour chaque programme de formation.***

Dans l'optique d'assurer l'accessibilité à notre système d'éducation postsecondaire, la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec propose au gouvernement du Parti libéral du Québec de :

- ***De faire en sorte que le remboursement de la différence entre le niveau ajusté des frais de scolarité et le niveau des frais de scolarité tel qu'il sera en 2012 puisse s'effectuer via un monde de remboursement proportionnel au revenu (RPR) de l'étudiant une fois ses études terminées;***

- *Que cet RPR demeure jusqu'au remboursement total des frais par le diplôme concerné;*
- *D'ajuster proportionnellement, d'élargir et d'indexer l'aide financière aux études;*
- *Revoir le niveau de contribution parental pris en compte dans le calcul d'attribution de prêts et bourses de façon à augmenter l'accessibilité aux études des jeunes de la classe moyenne.*

*Dans l'optique d'assurer **l'efficacité** dans la gestion de notre système d'éducation postsecondaire, la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec propose au gouvernement du Parti libéral du Québec de :*

- *Mettre en place de meilleurs indicateurs de performance et de qualité soient énoncés pour permettre une meilleure évaluation du rendement des universités;*
- *De porter attention aux recommandations des diverses associations étudiantes en resserrant l'imputabilité autour de la direction des universités ;*
- *D'ajouter un rapport d'appréciation de la gestion interne de l'établissement, adopté à la majorité des instances de l'institution, et qu'il soit apporté lors de leur présentation devant l'Assemblée nationale;*
- *Rendre les administrateurs personnellement responsables des actes de mauvaise gestion découlant de leur décision.*